

Nos Prochaines Activités

Jeudi 6 mai à 18h30

Réunion d'information

« Comment téléphoner quand on est appareillé ? »

Suivi d'une collation

À la Cité des Associations

93, La Canebière

13001 Marseille

Du 13 au 16 mai

6^{ème} édition d'Alterarosa

Rencontre autour de la rose à Avignon

(au profit de l'association Surdi France – Bucodès)

Dimanche 16 mai

Balade et pique-nique

à Carry-le-Rouet

(toutes les informations en dernière page)

Vendredi 28 mai de 9h à 18h

Forum handicap

Cours Mirabeau – Aix

Mardi 15 juin – soirée

Repas de fin d'année

Restaurant les arcades

av Gaston Berger - AIX

(toutes les informations en dernière page)

Visite thématiques Musée

Granet – Aix à 10h30

Les samedis 29 mai -19 juin ;

3 juillet ; 25 septembre

Réservation obligatoire

- soit par mail

melanie.foubert@surdi13.org

- soit par le musée Granet :

Tel : 04 42 52 87 97

resagranet@agglom-paysdaix.fr

Dimanche 12 septembre

Journée des associations

Aix – Cours Mirabeau

Marseille – Parc Borély

L'événement du mois

La 6^{ème} édition ALTERAROSA

Rencontre autour de la rose



au bénéfice du Bucodes - SurdiFrance

Le mot de la Secrétaire Générale...

Voici un nouveau look, après les premières couleurs apparues dans notre dernier numéro pour la nouvelle année, nous souhaitons que cette circulaire illustre encore et toujours l'énergie de notre association.

Pouvons-nous peut-être rappeler le rôle important des adhérents bénévoles sans qui Surdi 13 n'aurait aucun sens ? J'ose insister, car donner du temps, apporter sa bonne humeur, et tout simplement œuvrer autour d'une cause commune est le « piston d'un moteur qui tourne ».... Nous ne sommes jamais assez pour vivre et réaliser de belles choses.

A travers ce nouveau numéro, Surdi 13 propose encore diverses activités pour les mois qui viennent (cf. ci contre). N'hésitez pas à nous retrouver à la réunion d'information « Comment téléphoner quand on est appareillé ? », ou en bord de mer pour la balade 2010 ou encore en partageant votre vécu ou vos astuces sur notre stand pour le Forum Handicap d'Aix-en-Provence... Enfin, et surtout, ne ratez pas le traditionnel repas de fin d'année !

Surdi 13 reste donc plus que jamais active et elle est toujours bien représentée au sein de l'association nationale Surdi France – Bucodes.

A ce propos, grâce à nos voisins Surdi 84, cette association d'envergure nationale a été choisie pour la 6^e édition d'Alterarosa. A travers une page dédiée dans cette circulaire, vous découvrirez les détails de cette manifestation, à saluer et à apprécier en cette belle saison printanière en plein cœur d'Avignon.

Mélanie Foubert, Secrétaire Générale

Nos brèves...

Votre aide auditive
"SATISFAIT ou
REMBOURSE"

une communication trompeuse chez Audio 2000 ?

Du 15 février au 31 juillet, Audio 2000 propose à ses clients de tester gratuitement leurs aides auditives pendant 30 jours. L'opération vise à favoriser l'accès aux prothèses : le patient pourra pendant cette période juger de la qualité de son appareillage (*).

Vous bénéficiez pendant 30 jours avant confirmation de votre achat, d'une mise à disposition gracieuse de l'aide auditive que vous avez choisie. Offre subordonnée à la présentation d'une prescription médicale et à l'acceptation d'un contrat de mise à disposition avec remise d'un chèque de caution d'un montant correspondant au prix de l'appareil. Offre valable du 15 février au 31 juillet 2010 sur une sélection d'aides auditives signalées en magasin et chez les audioprothésistes participant à l'opération.

(Suite page 2...)

** Lu sur le site internet d'audio 2000.*



“Je deviens sourd Que faire ?”

Avec un ORL et une
audioprothésiste
de Salon de Provence

Ambiance très sympathique à l'Atrium à Salon le samedi 24 janvier 2009 où un ORL et une audioprothésiste avaient acceptés de venir faire une présentation. La salle était bien pleine pour un samedi après midi ce qui est toujours bien encourageant pour nous. Surtitrage et boucle magnétique était en place et ont parfaitement fonctionné.

En préambule ce fut l'occasion pour nous de rappeler l'importance de la surdité liée à l'âge (50% à 75% des personnes atteintes de surdités après 70 ans) mais aussi l'insatisfaction des personnes appareillées : en gros 1,8 % de la population appareillée alors que 12% seraient concernés et seulement 0,8% correctement appareillés suivant une enquête de la DRESS de 2007 (p 199). Dans les pays du nord de l'Europe le taux de personnes appareillées est de 2 à 3 fois plus élevés. Un article de 7 pages dans le Que Choisir d'octobre 2009 confirme ces tendances. L'enquête qui portent sur 1250 abonnés à Que Choisir montre des prix très élevés (1000 à 2000 Euros par oreille), des audioprothésistes aimables mais qui refusent d'afficher leurs prix et surtout des insatisfactions par rapport aux résultats obtenus avec la prothèse.

Le Dr L. nous a ensuite décrit la démarche de l'ORL qui par un examen cochléo-vestibulaire et un audiogramme cherche à déterminer le type et l'importance de la surdité.

Puis vient l'interrogatoire et l'examen clinique. L'audiogramme vocal et tonal sera complété par la tympanométrie, la recherche du réflexe stapédien.

On retiendra les deux techniques pour le dépistage de la surdité du nouveau-né : les potentiels évoqués auditifs (PEA) et la recherche des oto-émissions auditives (OEA). Enfin l'imagerie scanner et IRM viennent compléter l'examen surtout si une chirurgie réparatrice de l'oreille est envisageable. Les traitements par les médicaments sont surtout efficaces en cas de surdités brusques (à traiter immédiatement en urgence) ou bien les traumatismes sonores (surdité, acouphènes...). Pour les autres cas et notamment les surdités liées à l'âge, l'appareillage reste la seule solution. Au total un exposé très complet et très intéressant.

Mme B Audioprothésiste est ensuite intervenue pour parler de la démarche d'appareillage et prothèses actuellement disponibles sur le marché. Ce fut l'occasion de parler du devis normalisé et des caractéristiques techniques de l'appareillage proposé qui doivent être joints au devis. On été également abordés les prix, les réglages, l'intérêt des appareils à écouteurs déportés, le problème des embouts moulés...

Des témoignages et de très nombreuses questions collectées sur des petits papiers pendant les exposés sont venues compléter ces interventions. Chacun a pu repartir nous l'espérons avec des idées plus précises sur la surdité et l'appareillage. Une excellent après midi qui s'est terminée autour d'une collation préparée au fond de la salle. Merci à tous ceux qui ont œuvré à la préparation de cette conférence.

J.S.

Manque-t-on d'audio prothésistes en France ?

La réponse semble évidente : les cabinets d'audioprothésistes poussent comme des champignons et les audioprothésistes ne semblent guère surchargés de travail... Le problème c'est que des entreprises comme CCA Amplifon ou bien les enseignes tel Optical Center qui cherchent à développer des cabinets d'audioprothèse au sein de leurs magasins d'optique ont beaucoup de mal à embaucher des audioprothésistes (et sans eux pas de vente possible, il n'existe pas en France d'audioprothèse en vente libre). Le SAF (syndicat des audioprothésistes Français) nous rappelle dans un communiqué à propos de la formation des audioprothésistes qu'il existe 5 écoles en France :

- Université Claude Bernard Lyon 1.
- Conservatoire national des arts et métiers de Paris.
- Faculté de Pharmacie de l'Université Henri Poincaré - Nancy 1
- Faculté de Pharmacie de l'Université Montpellier 1
- Faculté de médecine de l'Université de Rennes 1; Formation localisée à Fougères (35), au sein de la CCI.

Au total ces 5 écoles forment 120 audioprothésistes par an.

A ce rythme les 2000 à 2200 audioprothésistes qui exercent en France devraient sans problème être renouvelés... Cependant le SAF note que la part des 65 ans et plus doit passer de 16.7% à 21.7% de la population française entre 2010 et 2025, soit une augmentation de 30% dans les 15 prochaines années (Source : Insee, situations démographiques et projections de population 2005-2050). De plus, le récent plan 2010-2012 en faveur des malentendants, présenté par le Secrétariat d'Etat chargé de la famille et de la solidarité prévoit des mesures de dépistage systématique des troubles de l'audition pour les jeunes et vers 60 ans, ainsi qu'une amélioration de la prise en charge des appareillages pour les adultes devenus sourds. La bonne application de ces mesures devrait entraîner une augmentation du taux d'appareillage dans notre pays. Il faudra donc, à l'avenir, former plus de professionnels dans les 5 écoles existantes. De son côté Santéclair dénonce ce système de 5 écoles qui semblent en fait très contrôlées par l'UNSAF (Union Nationale des syndicats d'audioprothésistes français) et son corollaire l'association le Collège national d'audioprothèse (d'après leurs sites internet on retrouve les mêmes noms dans les 2 entités).

Santéclair pointe qu'il existe un quota de fait pour limiter le nombre d'audioprothésistes en exercice.

Qu'en est-il pour nous, consommateurs ?

Ce que nous ressentons c'est que les audioprothésistes sont mal formés sur des points essentiels pour nous : la boucle d'induction magnétique et les droits des patients et des consommateurs.

Les audioprothésistes annoncent souvent que la BIM est trop compliquée à expliquer aux gens et que cela sert peu. Ils continuent donc à vendre des appareils non compatibles avec la BIM et cela sans le préciser à l'utilisateur. Seul problème la BIM est le seul moyen d'accessibilité retenu par la loi de février 2005 : sans BIM pas d'accessibilité pour les malentendants appareillés.

Sur le plan des droits des patients, des règles précises ont été introduites en avril 2002, et cela s'est concrétisé notamment sur le devoir d'information à délivrer au patient, sur le livret d'accueil et questionnaire de satisfaction à l'hôpital et au renforcement du droit d'accès à son dossier. Sur le plan du consommateur, dans un jugement de 2002, il a été reconnu que les audioprothésistes étaient en premier des commerçants et en second des professionnels de santé, ils devraient donc respecter la réglementation en vigueur et notamment l'affichage des prix. Nous constatons tous les jours que rien de cela n'est respecté en audioprothèses. Il est probable que le collège d'audioprothèses, qui verrouille la formation, délivre un message très corporatiste pendant la formation des audioprothésistes et ne poussent pas l'enseignement dans le sens de l'accessibilité, des droits du patient et des droits du consommateur.

Alors oui, on ne peut être que favorable à d'autres formations qui ne délivrent pas ce point de vue corporatiste

(Suite page 5)

Votre aide auditive
"SATISFAIT ou
REMBOURSE"

L'enseigne audio du groupe Optic 2000 a conclu l'année 2009 avec un chiffre d'affaires transité en hausse de 15,6%. De février 2008 à février 2009, Audio 2000 s'est enrichi de 36 points de vente (+21%).

Au 1er février, l'enseigne dénombre 206 points de vente, dont 164 sous enseigne (magasins et corners).

Tout cela signifie en fait que pour « ces aides auditives signalées en magasin » la durée des essais est de 30 jours. Le client n'est pas remboursé, c'est sa caution qui lui est rendue. Le dépôt d'une caution n'engage pas le client.

D'ailleurs la caution portant sur le prix de l'appareil est forcément inférieure au prix d'achat total produit + prestation. Audio2000 joue sur les mots et ignore superbement le devis normalisé !

J. S.

Réunion le 6 mai de 18h à 21h



Vous êtes tous conviés à cette réunion d'information organisée par Surdi 13 : avec l'intervention d'un audioprothésiste, d'un acousticien et de Surdi13.

Un cocktail dînatoire suivra cette réunion.

A la Cité des Associations
93 La Canebière -
13001 MARSEILLE

CONFERENCES

ACCESSIBLES (BIM, surtitrage et LSF)

JEUDI 13 MAI - 15h

«Roses à parfum et Parfum de roses»

par Dominique MASSAD
Créateur de Roses

VENDREDI 14 MAI - 15h

«Parcours technique du rosier»

par Jacques RENOARD,
Rosiériste

Depuis la pépinière du professionnel jusqu'au jardin de l'amateur (avec les conseils d'usage).

SAMEDI 15 MAI - 15h

«Eglantiers à l'origine des rosiers cultivés»

par Claude DENNINGER,
Ingénieur.

Créateur et responsable, à titre bénévole, du Jardin botanique de l'Espace Pierre Folles, à St Jean des Vignes (Rhône)

Auteur de nombreuses publications scientifiques.

DIMANCHE 16 MAI - 15h

«Les descripteurs du rosier»

par Maurice JAY,
Professeur à l'Université Claude Bernard de Lyon,
Docteur en Sciences

Biologiques,
Président de la Société Française des Roses,
Vice Président de la Fédération Mondiale des Sociétés de Roses.

VISITE GUIDEE

Jardins secrets : découvrez les jardins de la ville

ET DES ANIMATIONS :

actions de sensibilisations par Surdi 84.

« La sixième édition d'alterarosa se déroulera du 13 au 16 mai à Avignon. Deux mille rosiers fleuriront tout au long du week-end de l'Ascension, le cloître Benoît XII le transformant en féérique roseraie. Après le succès rencontré l'an passé, autour du duo roses/clématites, alterarosa réitère les alliances florales en mettant en scène le thème des « Parfums évocateurs du Sud de la France ». C'est autour d'une variation de senteurs dévoilées par une grande diversité de lavandes, de thyms, sarriettes, romarins ou sentolines, que le public pourra découvrir les roses inconnues. »

« Alterarosa », en référence à Altera Roma (l'autre Rome) telle que l'on désigne aussi Avignon, est née de la volonté commune d'Avignon Tourisme et de l'Institut Jardiland de célébrer la rose comme cela n'avait encore jamais été fait en dévoilant les ingrédients du miracle qui aboutit à la création de nouvelles fleurs chaque année. La prestigieuse « Société Française des Roses » a immédiatement offert son soutien, sa passion et son expertise à cette manifestation.

En ouverture d'événement, l'Institut Jardiland baptisera en présence du public sa dernière création. Une rose solaire, très florifère aux pétales striés jaune et rose fuchsia rouge. Une fleur dédiée à Bucodes-Surdifrance, une association qui œuvre en faveur des devenus-sourds et malentendants. La rose sera vendue en avant-première à alterarosa puis à l'automne dans les magasins Jardiland. Les bénéfices de la vente lui seront versés. Sensible à ce handicap, alterarosa facilitera l'accès des sourds et malentendants à la visite de l'exposition florale et leur offre un terrain de sensibilisation et de communication.

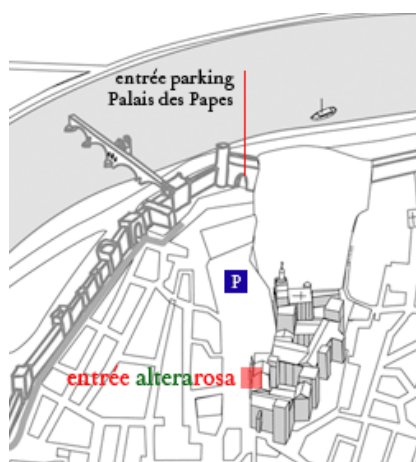
Depuis sa première édition, en 2004, ce rendez-vous des amoureux de la rose est devenu l'une des plus importantes manifestations florales de France. Plus de 20.000 visiteurs ont répondu l'an dernier à l'appel des parfums d'alterarosa.

Les plus grands rosiéristes européens renouvellent cette année leur confiance à alterarosa en venant présenter eux-mêmes au public leurs dernières créations.

Conférences, animations, ateliers d'art floral (pour petits et grands), démonstrations de taille sont au programme. Tout sera dit sur la façon d'entretenir la plus envoûtante des fleurs.

Le désormais reconnu "Prix du Public alterarosa", décerné par les visiteurs, honorer la rose la plus séduisante parmi celles présentées. »

C'est donc un honneur pour Surdi 13 de soutenir une initiative comme celle-ci. Si donc vous êtes donc intéressés de participer et d'aider Surdi 84 organisatrice, ne tardez pas à nous contacter.



Horaires :

de 9h à 18h
les jeudi 13, vendredi 14,
samedi 15 et dimanche 16 mai 2010

Tarifs :

Tarif alterarosa : 5 €
Tarif réduit et tarif enfant alterarosa : 3 €
Tarif alterarosa + Palais des Papes : 10,50 €
TarifPass 4 jours : 9 €

Accès : entrée par l'entrée principale du Palais des Papes

Parking du Palais des Papes

www.alterarosa.com

M.F.

Vous avez peut être entendu parler de cette association : qui sont ils ? Voici ce que l'on apprend sur leur site Internet :

Nous sommes à la base, 3 personnes, dans le monde de l'audition depuis 20 ans...souhaitant développer une économie plus humaine, créatrice d'échanges et de partage. C. B., Présidente, Audioprothésiste depuis 1985, a créé 6 centres de Correction Auditive à Metz et environs, en a assuré la gérance pendant 17 ans et les a transmis fin 2006. C. E., Directrice, a donné des cours de musique à des enfants sourds profonds en partenariat avec l'INJS de Metz et a œuvré activement pendant 9 ans pour la prévention auditive dans le domaine musical. O. P., Directrice Responsable administratif, financier et de communication des centres auditifs de C. B. a œuvré pendant 10 ans dans le domaine des aides sociales et des prestations supplémentaires. AuditionSolidarite.Org récupère et recycle pour ses missions humanitaires à l'étranger tous les contours auditifs usagés. Grâce aux dons, AuditionSolidarité.org appareille dans les pays en voie de développement 1 enfant malentendant par jour.

Il n'est pas rare de voir un audioprothésiste qui, après une vingtaine d'années de carrière, cherche à changer d'activités et se lance dans l'associatif.

En revanche l'humanitaire nécessite des compétences bien particulière et on peut se poser des questions : comment sont assurés entretien, réglages, fourniture en embouts et piles des appareils adaptés lors de déplacements brefs. Quel intérêt y a-t-il à recycler des prothèses usagers par rapport à la fourniture de prothèses neuves « low cost » adaptées aux pays concernés ? N'est ce pas tout simplement un moyen de faire disparaître du marché français des audioprothèses d'occasion qui risqueraient de nuire à la vente d'audioprothèses neuves... ?

Des grosses associations comme handicap international ont des programmes vers les enfants sourds et manquent très probablement d'audioprothésistes bénévoles... Aider réellement les enfants pauvres requiert beaucoup d'expérience

On peut aussi se tourner vers SOS villages d'enfants et parrainer sur la durée un enfant sourd. Comme on dit « mieux vaut apprendre à pêcher que de donner un poisson ! ».

Par ailleurs, il est clair que ces programmes « oublient » les adultes devenus sourds complètement laissés à l'abandon dans les pays pauvres. Donc soyons prudents et adressons nos dons à des associations qui ont une longue expérience dans l'humanitaire.

Pour ceux qui veulent en savoir plus (à condition de lire l'anglais ou d'utiliser un traducteur en ligne)

<http://www.newsweek.com/id/135381> <http://www.hear-it.org/page.dsp?area=856>

<http://www.ashoka.org/hweinstein>

www.godisa.org/

Manque t'on d'audioprothésistes en France ? (suite de la page 3)

(Rappelons que l'Unsaf, le SAF, et le collège d'audio -prothèse ont pesé de tout leur poids pour faire avorter le détail du prix produit-prestation et l'obligation de fournir les caractéristiques techniques (avec le devis).

Ce dont on a surtout besoin c'est de délivrance d'audio- prothèses dans les CHU afin d'avoir une formation beaucoup plus scientifique et basée sur une véritable recherche. Dans le dernier rapport de la HAS, pour évaluer le service rendu par les audioprothèses, les analyses reposent essentiellement sur des articles anglo-saxons, car il n'y a que très peu de travaux français. De la même façon si on cherche un précis d'audioprothèse on s'aperçoit qu'il y a très peu de choses en librairie universitaire.

L'existence d'un secteur public en parallèle d'un secteur de ville créerait une émulation saine et surtout permettrait de réaliser des études en CHU.

La délivrance dans le secteur public permettra de faire passer l'audioprothèse d'un produit de luxe à un produit grand public. Il faut rappeler qu'actuellement il n'y a pas d'équivalence entre les 3 années d'écoles d'audioprothèses et la faculté : un étudiant diplômé d'Etat n'a pas l'équivalence licence et un étudiant universitaire, après sa licence ou son master, n'a pas d'équivalence pour exercer rapidement le métier d'audioprothésiste. On est dans un système qui s'auto protège.

En conclusion, en attendant qu'il existe des services d'audioprothèses dans les CHU, militons pour des écoles d'audioprothèses moins corporatistes qui enseignent l'accessibilité, les droits du patient et les droits du consommateur. Militons aussi pour des passerelles entre l'Université et les écoles d'audioprothésistes

J.S

Station Alexandre

Vous ne trouverez pas cet arrêt sur les réseaux Bus, Métro et autres moyens de transport mais bien dans le 14^{ème} arrondissement de Marseille. Cette ancienne gare de triage des huileries a été transformée en salle de spectacle tandis que son originalité tient à son architecture 'en dentelle métallique' : c'est sur les plans de Gustave Eiffel qu'a été construite cette bâtisse.

Autre originalité : le 13 mars dernier (après une conférence de Surdi 13) était donné un concert par l'Orchestre régional de Cannes ; l'écoute a satisfait les quelques adhérents de Surdi 13 venus pour entendre du classique mais surtout... tester le système Infra Rouge installé à cette occasion. Une collègue, ancienne flûtiste, a dit : « J'ai même entendu les pizzicatos ! ». **J. M.**

Grâce au financement de la Fondation banque populaire provençale et Corse, depuis mars 2010, la Station Alexandre met à disposition une trentaine de récepteurs avec colliers magnétiques individuelles (en liaison infrarouge). L'inauguration a été couverte par le journal La Provence qui conclut ainsi : « La Station Alexandre se réjouit donc que le public malentendant puisse désormais profiter de ces spectacles ».

Plus d'informations :
www.station-alexandre.org/
29/31 Bd Charles Moretti
13014 Marseille
Tel : 04 91 00 90 00
Fax : 04 91 00 90 01
info@station-alexandre.org

Je m'appelle André, 77 ans, veuf et retraité depuis 1991. Inspecteur Technique chez Rank Xerox, j'assurai une permanence lors d'un Grand Prix de France auto (très bruyant).

Le soir, à la maison, acouphènes (bourdonnements), c'était le début du parcours du combattant : O.R.L. (sans doute trop tard, passé 48 h), clinique de Béziers et enfin audioprothésiste.

Mes premiers appareils analogiques datent de 1984 et me sont insupportables et, de ce fait, remisés dans le tiroir. En 1992, deuxième tentative avec des appareils numériques. Je rencontre toujours des difficultés de compréhension et j'ai tendance à m'isoler.

A cette époque-là, la magie est venue à mon secours ce qui a eu pour effet la sortie de mon isolement.

Cependant, pour mieux entendre, j'étais toujours à la recherche d'autre chose' et en 2000, banco ! Dans le journal 'La Provence', un article de Surdi 13 relatait, par un compte-rendu, le stage de Lecture Labiale à Aix-en Provence. Grâce aux conseils de Jacques et des adhérents, j'ai pu être appareillé avec un peu plus de satisfaction. Et j'ai pu suivre sur Marseille, avec Surdi13, un stage de L.L d'une heure par semaine et ce pendant un an et demi. J'ai suivi ensuite les stages intensifs organisés par l'ARDDS tous les ans, au mois d'août, dans différentes régions :

- 2001, Rennes
- 2002, Belley
- 2003, St Flour
- 2004, Bayonne
- 2005, Annecy
- 2008, Merville.

Cette année 2010, le stage se tient en Ardèche. Les habitués me reconnaissent par les soirées magiques...

Et toujours cette perte d'audition difficile à supporter.

En 2005, au cours d'un Forum, le stand voisin de celui de Surdi13 est A.I.C-PACA, l'Association des Implantés Cochléaires de la région, Corse comprise. M. Aubert, son président, me conseille de prendre rendez-vous à La Timone avec le Pr Triglia.



Implanté cochléaire (modèle Esprit 3 G) depuis 2005, 'ce n'est que du bonheur' : je téléphone, je regarde la télévision sans BIM, je rencontre beaucoup moins de problèmes en réunion avec, toutefois, l'aide de la boucle magnétique.

Auditeur à 'Station Alexandre' avec des collègues de Surdi 13, nous avons testé le système Infra Rouge, essai concluant puisque j'ai clairement entendu la clarinette de l'orchestre, instrument que je pratiquais lorsque... C'était, chemin faisant, il y a quelque temps !

André

Cours de Lecture Labiale

A Aix en Provence: - Confirmés
Mardi 10h-11h au Ligourès salle 326

A Marseille : Vendredi matin à
l'IRIPS - M° Frais Vallon

Permanences (sur rendez-vous) :

Aix : les lundis 17h-18h30

tél. 04 42 54 77 72,

Le Ligourès salle 313,

place Romée de Villeneuve

Marseille : les mardis 15h30-17h30,

imm. le Nautile (IRIPS)

25 av Frais Vallon Marseille 13^{ème},

tél. : 04 96 13 03 59 (M° Frais Vallon)

Permanence téléphonique, les mardis

20h-21h30 : 04 42 64 13 57

Du nouveau chez Phonak : l'appareil « OK ! Plus »



PROCHAINES

VISITES THEMATIQUES
AU MUSEE GRANET Place
Saint-Jean deMalte Aix-en-
Provence

D'abord on se dit : « OK ! Plus » quel nom ! En principe cet appareil est destiné aux patients bénéficiant de la couverture maladie universelle (CMU), ce qui veut dire en clair que le coût d'achat pour l'audioprothésiste n'est qu'aux environs de 100 Euros. Rappelons que pour les personnes à la CMU l'audioprothésiste doit proposer des audioprothèses basiques pour 450 Euros tout compris (produit et prestation pendant toute la durée de vie de la prothèse) - rappelons également qu'en Allemagne l'audioprothésiste doit être en mesure d'offrir à tout client une audioprothèse à 450 € : cela paraît normal, le low-cost doit être accessible à tous ! -. L'appareillage CMU est pris en charge à 100% par la couverture maladie. Pour une période de 2 ans on n'a le droit qu'à un seul appareil puis 2 ans après si l'appareillage est satisfaisant il est possible de faire appareiller la 2^{ème} oreille dans les mêmes conditions. Généralement les audioprothèses proposées en CMU sont des prothèses anciennes (5 à 6 ans d'âge) qui bénéficient ainsi d'un second schéma de distribution. A une époque ces audioprothèses ont généralement été vendues comme des « haut de gamme », les audioprothésistes les connaissent bien et les programment facilement et rapidement. Ici on est dans un autre schéma, il s'agit d'une audioprothèse nouvelle destinée à attaquer un marché low cost et ce marché low cost en France est la prothèse CMU (ce qui n'est pas le cas en Allemagne comme on l'a vu plus haut).

Le « OK ! Plus » existe en 2 versions « M » pour les surdités légères à moyennes et « SP » pour les surdités moyennes à sévères. Le design correspond à celui du Naida SP donc dans la ligne de ce que fait Phonak et fonctionne avec une pile 13

Pour les visiteurs
malentendants

et devenus sourds,
Voici les prochaines visites commentées en lecture labiale (colliers magnétiques /BIM et support écrit).

Elles sont toutes
programmées
un samedi à 10h30.

Samedi 29 Mai à 10h30
Découverte du Musée Granet

Samedi 19 juin à 10h30
Exposition *Alechinsky et les Ateliers du Midi**

Samedi 3 juillet
Exposition *Alechinsky et les Ateliers du Midi **

Samedi 31 juillet
La Galerie des Sculptures

Samedi 4 septembre
La Donation de Cézanne à Giacometti

Samedi 25 septembre
Exposition *Alechinsky et les Ateliers du Midi*

Renseignements / Réservation
(obligatoire – groupe limité à 10 personnes)

Tél : +33(0)4 42 52 87 97
resagranet@agglo-paysdaix.fr
(bien préciser sa demande ou sa réservation)

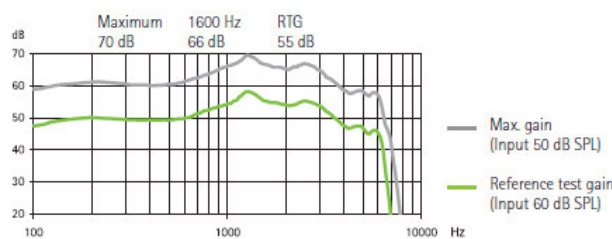
Durée : 1h30 Tarif : 5 € - Tarif Exposition Alechinsky : 8 €

Site : www.museegranet-aixenprovence.fr

Pour des questions ou plan d'accès, n'hésitez pas à me contacter :
melanie.foubert@surdi13.org



Acoustic gain



Frequency range	<100 Hz – 6300 Hz		
Total harmonic distortion	500 Hz	800 Hz	1600 Hz
	5.0%	4.0%	2.0%
Battery current	Quiescent	Working	
		1.1 mA	1.2 mA
Equivalent input noise level	20 dB SPL		

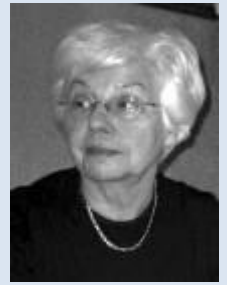
OK Plus SP : bonne courbe de réponse, mais beaucoup trop de distorsions

La courbe de réponse en fréquence montre une bande passante à 90% du max de 650 à 3500 Hz, ce qui n'est guère satisfaisant mais la bande passante à 80% du max est bien meilleure : 100 (?) à 6000 Hz. Tout va dépendre donc de la capacité des réglages à adapter la courbe de réponse aux besoins de l'utilisateur.

Les distorsions harmoniques 5% (500 Hz), 4% (800 Hz) 2% (1600 Hz) sont considérables et malheureusement semblables à ce que l'on a généralement dans les prothèses puissantes. Fabricants et audioprothésistes sont persuadés que parce que l'on est malentendant on n'a pas besoin de qualité... C'est tout le contraire. Osons l'analogie avec un malvoyant regardant un texte projeté, si le vidéoprojecteur est mal

Mélanie

réglé et que le texte est flou le malvoyant sera doublement pénalisé, une fois par la mauvaise qualité de la projection et une deuxième fois par sa malvoyance. Il en est de même pour le malentendant ainsi doublement pénalisé, une fois par la piètre qualité acoustique de l'audioprothèse et une deuxième fois par sa malentendance. Plus on est malentendant plus on a besoin d'un son de qualité, voilà le message à faire passer aux décideurs. En revanche ce qui est vrai : on ne demandera pas à un malvoyant de régler la netteté d'un vidéoprojecteur et de la même façon on ne demandera pas à un malentendant de jouer les ingénieurs de son et de régler la sono.



Bienvenue ...

à notre nouvelle
Trésorière-adjointe
comptable Madeleine que
nous accueillons au sein de
notre Bureau et Conseil
d'Administration.

Les réglages de « OK ! Plus » se font à l'aide d'un commutateur rotatif (AudioSet) et sans ordinateur et il existe 4 réglages précalculés adaptés à des surdités typiques qui permettrait selon Phonak de couvrir 80 à 90% des pertes auditives. Ce système prétend s'appuyer sur l'analyse de plus de 15 000 audiogrammes, On est très loin des longs réglages personnalisés et on se rapproche d'un concept d'appareil grand public adapté à des surdités bien typiques et qui pourrait quasiment se vendre en vente libre (sans nécessiter de longues séances de réglages).

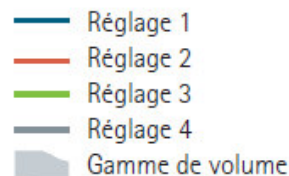
« OK ! Plus » intègre un système anti bruit et anti larsen et dispose d'une position T ainsi que d'une entrée audio (un grand classique chez Phonak qui de ce point de vue est beaucoup plus correct que Siemens). L'appareil est muni d'un potentiomètre numérique (par pas de 2 dB)

Souhaitons que Phonak réussisse avec ce nouveau concept. S'il s'imposait on pourrait espérer passer du modèle actuel d'appareillage accessible à seulement un petit nombre à un modèle d'appareillage véritablement grand public

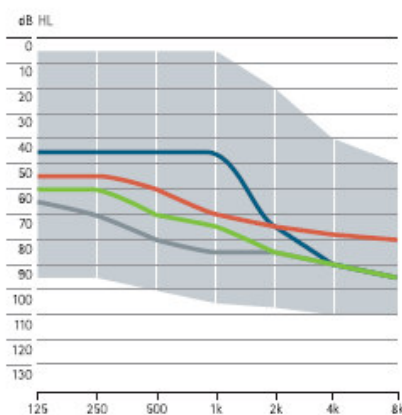
Pour plus d'informations : www.phonakpro.fr

Les graphes suivants indiquent :

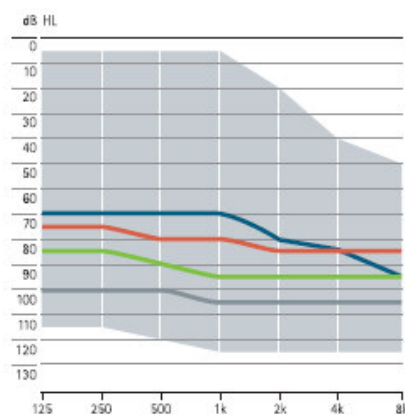
- La configuration audiométrique correspondant le mieux au réglage d'AudioSet™
- La gamme de contrôle du volume pour chaque modèle



AudioSet™ OK! Plus M



AudioSet™ OK! Plus SP



Nouveau :

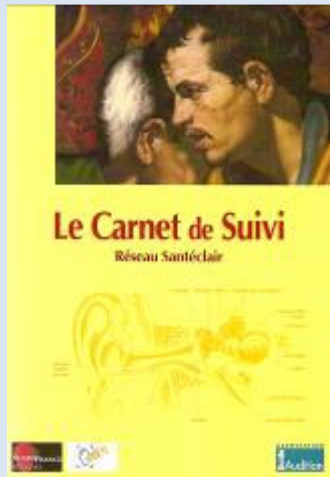
Suivez de près votre audition

Le sentier des Douaniers

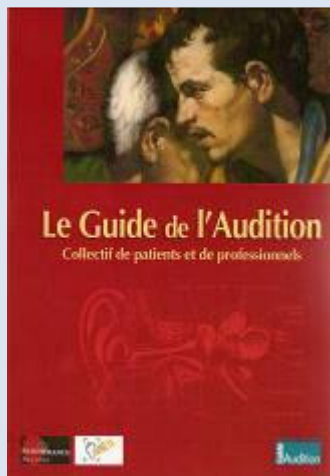
Balisage rouge et blanc
Temps 4 heures
Difficulté : petite
Longueur : 7 km
Dénivelé : environ 100 mètres
Parcours pédestre



A 10 heures, le départ s'effectuera du port de Carry, en direction de Méjean vers l'Est.
Parcours : Plage du rousset, lotissement de Barqueroute, plage du Rouet.
Les Eaux Salées, Madrague de Grignac, puis port de la Redonne
Arrivée au port de la Redonne puis à la calanque des Anthéros. Prévoir un pique-nique.
Inscription par téléphone : 04 42 54 77 72 ou par mail : secretariat@surdi13.org



Le carnet de suivi permet non seulement de comprendre la prestation de votre audioprothésiste et ses différentes étapes mais surtout de disposer d'un support de référence entre chaque rendez-vous, gage d'une meilleure implication



En vente dans notre association :

5€ l'exemplaire

4€ pour les adhérents

Repas de fin d'année, le mardi 15 juin 2010



Restaurant **Les Arcades**

à 200m de l'IUT sur l'avenue Gaston Berger, sous le pont en arcades.

Sortie autoroute A8 : « Pont de l'Arc »

Adresse : Ancien chemin du coton rouge
13100 AIX EN PROVENCE
04 42 27 71 28

MENU

20 € par personne, l'apéritif et le vin seront offerts par Surdi 13.

APERITIFS : *Punch, sodas*

BUFFET : *Tomates mozzarella sauce pistou, Taboulé à la libanaise, Plateau de charcuterie variée, Penne au basilic froid, Crudités variées, Salade verte*

PLAT PRINCIPAL : *Lamelles d'encornets + riz ou Gardianne de taureau*

DESSERT : *Maison ou de saison*

Vin & Café

Réservation par mail : secretariat@surdi13.org, téléphone : 04 42 54 77 72 ou courrier.
Nous vous remercions de bien vouloir nous envoyer votre chèque (à l'ordre de Surdi 13) avant le 8 juin 2010, en précisant le nombre de personnes, à l'adresse d'Aix-en-Provence.

Association de Malentendants des Bouches du Rhône

Aix en Provence (siège) : Maison de la Vie Associative du Ligourès, - Place Romée de Villeneuve
13090 Aix-en-Provence - Tél. : 04 42 54 77 72 - Fax : 09 59 46 95 05

Marseille : Le Nautile, 25 av. de Frais Vallon 13013 Marseille
Tél./fax : 04 91 73 64 20 ou 06 14 30 49 04